



*Rentrée septembre 2023*

### **Classes de 4ème**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

En septembre prochain, votre enfant va effectuer sa rentrée en 4°. Il a découvert cette année le rythme et les exigences du cycle 4 au collège.

Vous pouvez compter sur nous, professeurs et responsable de niveau, pour continuer à l'accompagner dans son cheminement en l'aidant à grandir et à s'épanouir dans toutes les dimensions de sa personne.

Je serai votre interlocutrice privilégiée : n'hésitez pas à me contacter en cas de besoin. Je reste à votre disposition.

Bien cordialement.

Marie-Odile BOTTAZZI  
[bottazzi.marie@ndbellegarde.net](mailto:bottazzi.marie@ndbellegarde.net)

04 78 91 68 33

***Rentrée des élèves de 4° le lundi 4 septembre de 14h00 à 16h30***

***Les transports scolaires fonctionneront, dès le 4 septembre pour le retour, de 16h30***

#### ***Organisation de la rentrée et premières dates***

***Réunion de rentrée pour les parents*** : mardi 19 septembre à 18h (Stationnement possible dans l'établissement)

#### ***Réunion parents professeurs*** :

*Pour les 4° ABCDE jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 à partir de 16h45 (rendez-vous sur inscription 15 jours avant la réunion, via Ecole Directe : Espace Famille)*

*Pour les 4° FGHI lundi 22 janvier 2024 à partir de 16h45 (rendez-vous sur inscription 15 jours avant la réunion, via Ecole Directe : Espace Famille)*

## Voyage scolaire des 4°

---

Un projet voyage de classe au Royaume Uni est proposé durant cette année de quatrième. Celui-ci aurait lieu en décembre 2023 (du samedi 16 décembre au vendredi 22 décembre) **OU** en février 2024 (du samedi 10 février au vendredi 16 février). La période est choisie en fonction de l'enseignant de la classe dans laquelle votre enfant sera à la rentrée.

Attention, votre enfant devra avoir un passeport VALIDE au moment du voyage (les délais pour l'obtention d'un passeport peuvent être longs, donc merci d'anticiper)

**Réunion d'information** : jeudi 9 novembre à 18h.

## Absences et retards

---

Veuillez prévenir **au 04.27.85.01.78** ou [absence654@ndbellegarde.net](mailto:absence654@ndbellegarde.net)

## Fournitures scolaires

---

Une liste des fournitures scolaires vous a été adressée par mail. Vous pouvez la retrouver sur notre site internet

## Manuels scolaires

---

Un jeu complet de manuels, enregistré au nom de votre enfant, lui sera remis à la rentrée.

**Nous attirons votre attention sur le soin à apporter à ces manuels.**

Pièces à fournir

Un chèque de caution de 150€ non encaissé à l'ordre de l'OGEC Notre Dame de Bellegarde, est à remettre au professeur principal, le jour de la rentrée. Il sera rendu au retour des livres en juin 2024.

## Horaires

---

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30. Mercredi 8h00 à 12h00**

Étude facultative **lundi, mardi et jeudi uniquement** de 16h45 à 17h45 (**à partir du 11 septembre**).

Inscription à l'étude en début d'année, un changement est autorisé seulement en début de trimestre.

## Ecole Directe

---

### ESPACE FAMILLE

**Vous êtes une famille NDB** : vos codes sont ceux de l'an dernier. En cas de perte, adresser un mail à [redon.caroline@ndbellegarde.net](mailto:redon.caroline@ndbellegarde.net) votre code sera réinitialisé et vous recevrez de nouveaux identifiants.

**Vous êtes une nouvelle famille** : des codes vous seront adressés par mail à partir du 3 septembre.

Sur Ecole Directe, vous avez la possibilité de vérifier vos coordonnées et d'en demander la modification si vous constatez une erreur.

Lorsqu'un message vous est adressé, vous êtes averti dans votre boîte mail personnelle. Vous pouvez choisir de ne plus être averti de l'arrivée de nouveaux messages en modifiant l'option appropriée dans votre boîte de réception EcoleDirecte >>paramétrage.

### ESPACE ELEVE

Les identifiants sont inchangés par rapport à l'an dernier, ils seront vérifiés et redonnés par le Professeur principal en cas de besoin et pour les nouveaux élèves.



**Parents** : Ne pas vous connecter à partir des identifiants de votre enfant, en effet, ceux-ci ne vous offrent pas toutes les fonctionnalités (messages, situation financière, réunions de parents...)

### Office 365

---

Chaque élève dispose d'un accès à Office 365 à usage pédagogique. Son adresse mail (nom.prenom@ndbellegarde.net) et son mot de passe sont inchangés par rapport à l'an dernier.

Des codes d'accès seront communiqués aux nouveaux élèves.

### Administratif

---

Caroline REDON au secrétariat est à votre disposition pour toutes vos démarches administratives et les informations pratiques sur le collège. [redon.caroline@ndbellegarde.net](mailto:redon.caroline@ndbellegarde.net)

Sandrine DESIGAUX à la comptabilité, répondra à vos demandes liées à la facturation de la scolarité ou de la restauration scolaire. [desigaux.sandrine@ndbellegarde.net](mailto:desigaux.sandrine@ndbellegarde.net)

Les services administratifs de l'établissement et le standard reprendront le **mercredi 23 août**.

### Congés scolaires

---

\***Journée pédagogique pour les enseignants** vendredi 10 novembre (pas de cours pour les élèves)

Vacances de Toussaint du **vendredi 20 octobre 2023** au soir au **lundi 6 novembre 2023** au matin

Vacances de Noël du **vendredi 22 décembre 2023** au soir au **lundi 8 janvier 2024** au matin

Vacances d'hiver du **vendredi 16 février 2024** au soir au **lundi 4 mars 2024** au matin

Vacances de printemps du **vendredi 12 avril 2024** au soir au **lundi 29 avril 2024** au matin

**Le pont de l'Ascension** aura lieu du **mercredi 8 mai à 8 heures** au **lundi 13 mai à 8 heures**

**Lundi de Pentecôte le 20 mai.**

### Infirmierie

---

C'est un lieu de soins, il paraît cependant important de rappeler que l'infirmière ne peut être assimilée à un médecin. Elle ne peut délivrer que des médicaments à usage courant et en quantité limitée pour faire face à des besoins ponctuels.

Il est donc de votre ressort de consulter le corps médical en cas de problème de santé avéré.

L'infirmierie est également un lieu d'écoute, de prévention et d'éducation à la santé.

Tout élève peut demander à rencontrer individuellement l'infirmière en toute confidentialité.

L'infirmière peut alors proposer une prise en charge par d'autres structures plus adaptées.

### Le point écoute

---

Monsieur PACAUD, psychologue, assure une permanence tous les lundis de 12h à 13h30.

Tout élève peut demander à le rencontrer en toute confidentialité.

## **Vigilance partagée**

Les brimades et moqueries peuvent commencer dès le plus jeune âge, allant de la mise à l'écart, déjà douloureuse, à des insultes et humiliations quotidiennes, voire, des coups. L'équipe « Vigilance partagée » aide nos élèves à parler de problèmes qu'ils peuvent vivre ou dont ils peuvent être témoin. Une permanence est ouverte tous les mardis de 12h00 à 13h30.

## **Facturation et restauration**

Vous recevrez vers la fin septembre votre facture annuelle qui reprendra le coût de la contribution familiale, la restauration, les cotisations et éventuellement d'autres points suivant le niveau.

### **1 – TARIFS**

<b>Contribution familiale</b>	<b>Coût annuel</b>
Collège	1015 €

La cotisation aux services diocésains de l'Enseignement catholique est de 40.62€ pour l'année.  
La cotisation à l'association des parents d'élèves (APEL) est fixée à 28.50€ pour l'année.  
Une réduction famille nombreuse sera appliquée sur les frais de la contribution familiale (hors cotisation) à partir du troisième enfant.

<b>Repas</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>Coût annuel pour 4 repas hebdomadaires</b>
Demi-pensionnaire (1, 2, 3, 4 ou 5 repas par semaine)	6.40 €	844.80 €
Repas pour un externe	7.35 €	

Le jour de la rentrée vous aurez un document pour fixer les jours où votre enfant déjeunera à NDB en fonction de son emploi du temps hebdomadaire.

La facturation sera calculée sur le nombre de repas prévus dans l'année, en fonction du calendrier prévisionnel pour votre enfant. L'augmentation des matières premières impacte légèrement le coût du repas.

Cette facturation sera actualisée en cours d'année si besoin pour prendre en compte chaque situation. Par exemple, si votre enfant participe à un échange scolaire, les repas non pris seront déduits de votre solde.

### **2 – REGLEMENT**

Dès la rentrée, les frais de restauration seront inclus à la facture annuelle de la contribution familiale (une facture unique). Vous pourrez suivre la situation de votre compte sur école directe.

Pour les familles qui ont opté pour le prélèvement automatique, un échéancier sur 9 mois du 5 octobre au 5 juin sera porté sur votre facture que vous recevrez sur école-directe

Pour les autres, le même échéancier sera porté sur votre facture mais vous devrez en assurer le règlement régulièrement par chèque ou directement sur école-directe par carte bancaire. Si vous souhaitez régler par prélèvement merci de prendre contact avec le service de comptabilité dès la rentrée.

### **3 – FONCTIONNEMENT :**

La carte de cantine de 5° servira pour l'année de 4°. Une carte de cantine nominative sera distribuée à chaque nouvel élève.

En cas de perte, une nouvelle carte devra être rachetée (5€).

En cas d'absence, les repas sont intégralement remboursés à partir du 3<sup>ème</sup> jour consécutif d'absence.

### **4 – RESTAURATION :**

Notre prestataire de restauration est la société **1001 repas**. Les menus peuvent être consultés sur notre site chaque semaine <https://ndbellegarde.fr/la-restauration/>

### **Assurance scolaire**

---

L'établissement a contracté une assurance scolaire pour tous. Vous n'avez pas à fournir d'attestation. Le contrat est souscrit avec la Mutuelle Saint Christophe. Documentation en ligne à télécharger dans votre espace Ecole Directe.

### **Transports en Communs Lyonnais**

---

Pour les utilisateurs des lignes TCL :

Le Sytral souhaite faire connaître aux familles la possibilité de s'abonner à une alerte trafic leur permettant d'être informées de tout dysfonctionnement survenant sur une ligne du réseau TCL préalablement sélectionnée (métro, tramway, bus, JD...).

2 choix possibles :

- sur l'application mobile : jusqu'à 10 lignes sélectionnables, **réception des infos par notification de l'application**
- ouvrir un compte *Mon TCL* sur le site [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) et saisir un numéro de carte Técély afin d'activer le service : jusqu'à 5 lignes sélectionnables, **réception des infos par SMS et/ou mails**.

## Association sportive

---

A la rentrée, les professeurs d'EPS expliqueront à vos enfants les modalités d'inscription pour l'association sportive en détaillant les jours/heures/tarifs de chaque activité.

Voici la liste des activités qui seront proposées :

<b>COLLEGIENS UNIQUEMENT</b>	Trisport 6 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> (Garçons)	Volley	Tennis de table 6 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup>	Circuit training
	Danse	Arts Martiaux		
<b>COLLEGIENS et LYCEENS</b>	Aviron (sauf 6 <sup>ème</sup> ) au club AUNL de Caluire	Basket (3 <sup>e</sup> -Lycée)	Trail	Badminton

### TARIFS COTISATIONS :

\*Cotisations pour **adhérer à l'AS** :

**30 €** quel que soit le nombre d'activités (**15 €** à partir du 2<sup>o</sup> enfant)

\*Cotisation **supplémentaire** pour l'Aviron :

Coût additionnel de 45€ par la période (9 séances de sept à décembre ou /et 9 séances de mars à juin)